

Une convention avec l'Unaformec

Martine Dubuc

L'UNAFORMEC, dont l'AFPEP est cofondatrice, est une fédération de très nombreuses associations de formations médicales, agréée FMC et EPP. Elle s'avère incontournable dans le cadre des décrets d'application en préparation qui devront organiser le DPC (Développement Professionnel Continu) qu'a introduit la loi HPST et qui rassemblera la FMC et l'EPP dans une seule entité.

Avec cet organisme, nous avons engagé un processus de délégation d'agrément qui permettra à nos actions de formation d'être agréées DPC dans des conditions acceptables de simplicité.

La signature de la convention de délégation d'agrément a une grande signification symbolique, mais n'est qu'une étape.

À terme, les associations affiliées à l'AFPEP devront, elles aussi, bénéficier de cette délégation d'agrément.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce processus qui permettra à moindres contraintes de remplir nos obligations de DPC.

<http://www.unaformec.org/Le-magazine-de-la-quinzaine.html>